

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Septembre 2019

190x19

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (EPE) »

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- École des Parents et des Éducateurs : sise 1 Avenue Albert Baudoin
13090 AIX EN PROVENCE
- Nom du Président : François MARTY
- Numéro de SIRET : 444 431 332 000 30

La présence de l'école des parents sur la commune permet de travailler 3 axes :

- 1 . Permanences de psychologue en direction des familles " a l'écoute des familles " qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants.
2. La mise en place d'une action en direction des élèves du primaire : passage CM2/6eme " Le passage en 6eme : pas si simple ".
Cette action vise à permettre aux enfants de mieux appréhender leur passage au collège.
C'est un moment de dédramatisation mais surtout une action qui permet d'aborder toutes les questions que se posent les futurs collégiens.
3. Permanences de psychologue au " QG " dans le cadre des Ateliers de soutien scolaire (part psychologie).

Un dossier de subvention a été déposé auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission Jeunesse Citoyenneté Handicap qui s'est réunie le mercredi 19 Juin 2019, et qui a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 8000 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (EPE) » d'un montant de : 8000 €
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget.
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 29
CONTRE : 3 – M. FUSONE – SANCHEZ – JOUBEAUX
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Septembre 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA